

**Bernadette LACLAIS**

*Première Vice-présidente  
déléguée aux transports, déplacements et  
infrastructures  
Maire de Chambéry*

Madame Florence PERRIN  
Conseillère régionale

Objet : **Projet ferroviaire Ouest lyonnais**

Charbonnières, le 2 février 2011

Madame la Conseillère régionale,

Vous avez souhaité m'interroger suite à l'article paru dans la presse ce mardi 1<sup>er</sup> février sur le projet ferroviaire de l'Ouest lyonnais et je vous en remercie. Aussi je tenais à vous apporter les précisions suivantes.

La Région Rhône-Alpes, RFF et la SNCF oeuvrent pour la mise en place de la 3<sup>ème</sup> étape du projet Ouest lyonnais pour décembre 2012, conformément au protocole d'accord signé en 2007 avec l'Etat, le Grand Lyon et le Conseil Général du Rhône.

Les études d'exploitation viennent de m'être livrées par la SNCF et RFF en fin de semaine dernière. Les conclusions de ces études indiquent des niveaux d'offre en deçà des objectifs escomptés, notamment en ce qui concerne la desserte de la branche de Lozanne et les temps de parcours du tram-train.

Cette perspective n'est pas acceptable au vu des investissements réalisés grâce à l'effort collectif de tous les financeurs. La Région et les usagers du TER attendent de meilleurs services. Je l'ai fait savoir à nos interlocuteurs.

Ainsi ai-je demandé dès vendredi dernier, lorsque j'ai eu connaissance de ces informations, qu'une expertise complémentaire soit conduite par RFF et la SNCF pour respecter les exigences inscrites au protocole. Je compte sur ce nouveau travail pour, d'ici le mois d'avril, et après les élections cantonales, dégager une gamme de scénarii plus en accord avec les objectifs du protocole et les investissements consentis.

La priorité de la Région Rhône-Alpes reste d'obtenir la garantie d'un véritable service de transport collectif performant et fiable, capable de répondre aux attentes des habitants de l'Ouest lyonnais afin de susciter le report modal dans un secteur où la prédominance de la voiture individuelle pour les déplacements quotidiens obère la qualité de vie des résidents et la compétitivité du territoire.

J'ai souhaité exprimer vendredi une position claire et ferme et non polémique compte tenu des enjeux financiers et des attentes des habitants, particulièrement dans cette période électorale. Je peux vous assurer que le sujet sera traité avec la détermination que ce projet ambitieux appelle.

Je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère régionale, l'expression de mes salutations les meilleures.